

Natura 2000

Gorges de l'Hérault - Lettre d'information n°2 - Septembre 2013

Edito

Le DOCOB, document d'objectif du site Natura 2000 « Gorges de l'Hérault », a été approuvé à l'unanimité des membres du comité de pilotage. C'est une étape importante pour ce territoire dans la préservation et la mise en valeur de ses richesses. La grande implication et l'état d'esprit de tous les participants aux nombreuses réunions de concertation qui ont jalonné l'élaboration du document, doivent être soulignés.

Nombreux sont ceux que je souhaite ici remercier, animateurs et éducateurs sportifs, fédérations, administratifs, simples particuliers agriculteurs ou forestiers, membres d'associations, élus ... tous ont su dépasser un point de vue catégoriel pour prendre en compte l'intérêt écologique du territoire.

Cette intelligence collective est porteuse d'espoir.

Car il convient à présent de faire vivre le document d'objectifs. La Communauté de Communes Vallée de l'Hérault va poursuivre son engagement en assurant l'animation et le suivi des contrats, des mesures et de la Charte.

Nous avons franchi heureusement une première marche, nous devons poursuivre sur cet élan !

Le Président du Comité de pilotage Natura 2000 « Gorges de l'Hérault »

L'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale) est une libellule appelée ainsi en raison du symbole du Dieu romain Mercure sur son abdomen (♁). Il est spécialiste des petits cours d'eaux lents, étroits, bien ensoleillés, riches en végétation aquatique et entourés de prairies. En plaine, la plupart de ses habitats sont désormais liés à l'activité humaine (fossés, petits canaux...).



© Xavier Boutolleau





Action !



L'Office National des Forêts fait partie des acteurs locaux investis dans la démarche Natura 2000. Il assure notamment la protection des pins de Salzmann

Des diagnostics au DOCOB

La démarche Natura 2000 a débuté par un diagnostic écologique, qui avait pour but de quantifier et de qualifier les espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire. Un diagnostic socio-économique est venu le compléter, recensant l'ensemble des pratiques humaines susceptibles d'agir en faveur ou en défaveur des habitats naturels et des espèces. **Une série d'enjeux et d'objectifs a découlé de cet état des lieux. Ils sont repris dans le Document d'Objectifs (le DOCOB), qui fait désormais office de feuille de route.**

⇒ Les enjeux

Le site des gorges de l'Hérault recèle un habitat et une espèce à enjeu exceptionnel : **la forêt de pin de Salzmann et le Chabot de l'Hérault (espèce de poisson endémique du fleuve Hérault)**. D'autres habitats et espèces ont été identifiés comme devant bénéficier d'une attention particulière : les mares méditerranéennes, certaines pelouses sèches, les habitats aquatiques, certaines espèces de chauve-souris, de libellules, de poissons...

⇒ Les objectifs

Désormais, il s'agit de rechercher l'harmonie entre ces habitats et espèces et les pratiques humaines. Sept objectifs de développement durable ont été définis :

- Préserver et gérer des milieux aquatiques
- Maintenir et restaurer les habitats forestiers
- Maintenir et restaurer l'ouverture des habitats naturels
- Conserver et restaurer les autres espèces à enjeu élevé
- Informer, sensibiliser, valoriser les bonnes pratiques
- Assurer un suivi spécifique des habitats et espèces
- Animer et mettre en œuvre le document d'objectifs

Des actions concrètes

92 actions visent à mettre en œuvre ces objectifs. C'est la phase concrète de la démarche Natura 2000. Les actions prendront différentes formes, en ayant pour point commun l'engagement volontaire des acteurs impliqués dans la vie du site.

Des **contrats forestiers** pourront être signés avec des propriétaires de parcelles et les institutions locales (pour mener des chantiers d'élimination d'espèces indésirables ou de plantations de pin de Salzmann par exemple), de même que **des contrats Natura 2000** (pour la réouverture

des milieux par exemple). Enfin, ces actions pourront être menées dans le cadre de **Mesures Agro-Environnementales Territoriales (MAET)** dans lesquelles pourront s'engager les agriculteurs et éleveurs. Ils pourront ainsi choisir de limiter la fertilisation et les traitements, ou s'investir dans l'agriculture biologique. En parallèle, des études et des suivis seront menés, accompagnés d'actions de sensibilisation aux bonnes pratiques. *Retrouvez le détail des 92 actions sur le site : www.cc-vallee-herault.fr/La-demarche-Natura-2000-.html*

REPERES

Elaboration du DOCOB

ANIMATION / MISE EN ŒUVRE

- Contrats forestiers
- Contrats Natura 2000
- Mesures Agro-Environnementales Territoriales
- Actions de sensibilisation
- Suivi scientifique
- etc.

Février 2011 - juillet 2013

Août 2013, pour 6 ans



Natura 2000, c'est aussi avec eux



Leurs activités professionnelles ou de loisir les lient au site Natura 2000 Gorges de l'Hérault. Rencontre avec ceux qui font de cette démarche une réalité sur le terrain.



Antony Meunier, chargé de mission rivières et milieux aquatiques au Syndicat mixte du bassin du Fleuve Hérault.

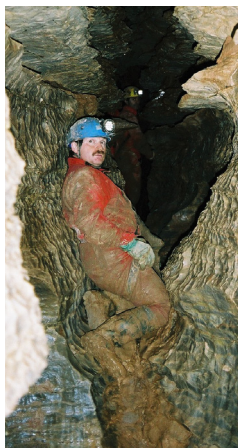
Quelle est votre implication au sein de Natura 2000 ?

Je fais le lien entre le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE Hérault) que nous avons mis en place et la démarche Natura 2000, qui ont forcément quelque chose à s'apporter. Il est impossible de dissocier notre mission de gestion de l'eau de celle de Natura 2000, nous recherchons donc à travailler en complémentarité.

Concrètement, comment cela se traduit-il ?

Par exemple, notre plan de gestion de restauration et de gestion des berges de l'Hérault prend en compte la ripisylve, qui fait partie des habitats à protéger dans le cadre de Natura 2000. Nous menons une étude sur les espèces envahissantes qui peuvent la mettre en danger, et nous procéderons en suivant à d'éventuels abattages. C'est l'avantage de notre complémentarité, ce que nous ne pouvons pas faire, la démarche Natura 2000 le fait.

Patrick Brunet, Président du Comité Départemental de Spéléologie



En quoi Natura 2000 et la spéléologie peuvent-elles se rejoindre ?

Les spéléologues connaissent le terrain des cavités mieux que quiconque. Nous devons être des acteurs responsables, c'est pourquoi nous nous attachons à ce que tous les

clubs soient les premiers concernés par la démarche Natura 2000 sur leur secteur.

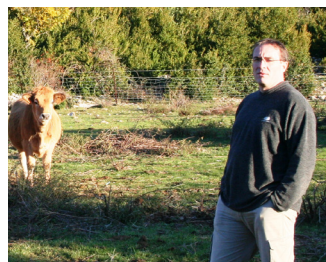
Comment cela se traduit-il dans la pratique de la spéléologie ?

Nous sommes particulièrement concernés par les chiroptères (chauve-souris). Elles sont un peu l'emblème de la spéléologie, nous nous devons de les respecter. Nous évitons les cavités en période de nidification, d'hibernation ou de chasse. Nous respectons le rythme biologique de ces espèces, et nous choisissons l'éclairage électrique, qui ne produit pas de chaleur et dérange moins les chauve-souris.

Le saviez-vous ?

Si vous rencontrez une chauve-souris dans une cavité :

- Empruntez un itinéraire alternatif si possible ou passez le plus vite possible, en évitant de les déranger.
- Ne dirigez pas directement le faisceau de votre éclairage sur une chauve-souris suspendue.
- Évitez de parler à voix basse, cela génère des ultrasons, qui les dérangent. Parlez normalement (sans crier non plus), le mieux étant de respecter le silence.
- Privilégiez l'éclairage électrique (lumière froide) et éteignez provisoirement l'acétylène (chaleur, fumée).



Laurent Senet, éleveur à St-Jean-de-Buèges

Que pensez-vous de la démarche Natura 2000 ?

Elle peut être profitable à tout le monde. Il suffit de bien tenir compte des activités

humaines et de définir ensemble des actions qui correspondent aux réalités du secteur agricole. En tant qu'agriculteur, je ne peux être que pour une démarche gagnante pour tout le monde.

Comment pourra s'appliquer la démarche dans votre cas ?

Je pourrai m'intégrer à des Mesures Agro-Environnementales Territoriales visant à améliorer les pratiques pastorales. Je pense par exemple à l'ouverture des milieux, ou au sylvo-pastoralisme. Toutes deux permettent à la fois d'ouvrir de nouvelles pâtures et de limiter la propagation des incendies. Je suis aussi pour tout ce qui nous permettra de maintenir la variété des espèces dans nos garrigues, dans la mesure où cela s'intègre dans une pratique pastorale adaptée au cycle de la nature.

Aller plus loin



La ripisylve, une alliée à protéger



La ripisylve dans les gorges de l'Hérault

La ripisylve est la forêt de bord de cours d'eau. Elle est composée principalement, selon les types de cours d'eau et d'altitude, d'essences d'arbres particulières : le frêne, le saule, le peuplier, l'aulne, etc. La ripisylve joue un rôle écologique important et majeur pour le maintien de la biodiversité :

- elle offre des habitats naturels spécifiques, notamment au niveau des racines immergées (pour les poissons) et du bois mort (pour certains insectes),
- elle constitue un corridor biologique (espace de transit),
- elle est un véritable filtre, elle protège la qualité de l'eau et d'une partie des zones humides du bassin versant,
- Elle maintient les berges et les sols riverains, limitant ainsi leur érosion,

- l'ombre qu'elle offre permet d'éviter le fort ensoleillement du cours d'eau et des températures trop élevées.

Cette précieuse alliée détient encore bien d'autres avantages mais elle est malheureusement menacée par les plantes invasives (renouée du Japon, Robinier, Ailante etc.), la modification d'apport des sédiments, l'abaissement du niveau des nappes ou tout simplement les dégradations volontaires (pollutions, coupes etc.)

Le saviez-vous ?

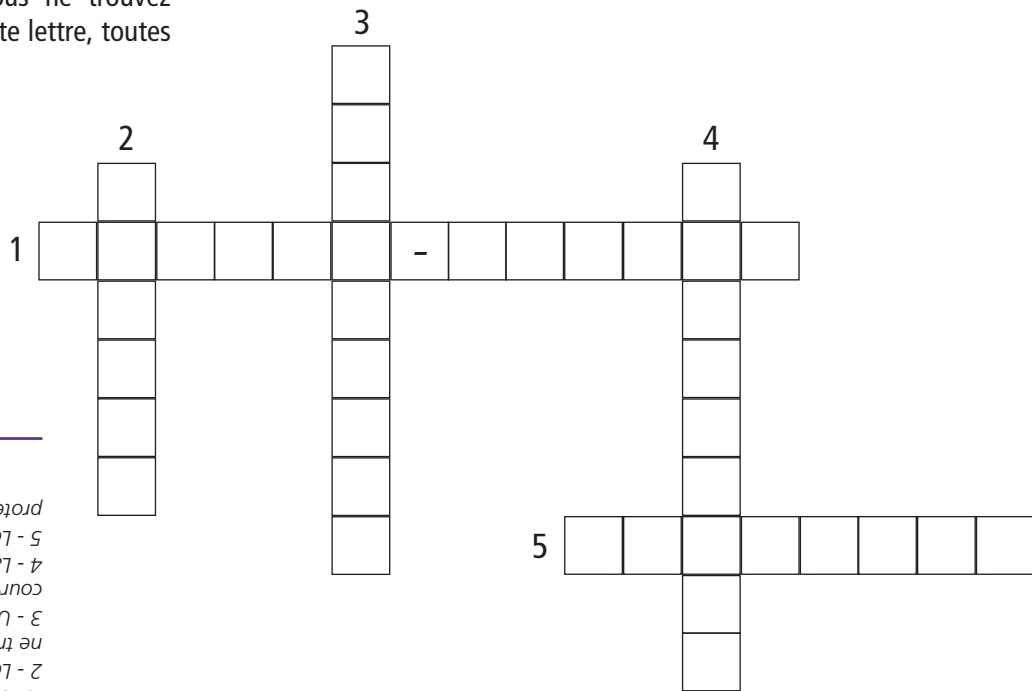
Le Murin de Capaccini occupe des cavités souterraines à proximité des milieux aquatiques car il a la particularité de chasser des insectes et de tous petits poissons au dessus de l'eau (d'où la robustesse de ses pattes). **Il peut chasser dans un rayon pouvant aller jusqu'à 30 km autour de son gîte.** Pour ce faire il utilise les corridors que représentent les cours d'eau et la ripisylve.



À vous de jouer !

Un mot fléché pour terminer ! Vous ne trouvez pas ? Cherchez dans les pages de cette lettre, toutes les réponses y figurent.

- 1 - Je « vois » grâce à un radar
- 2 - On me trouve exclusivement dans le bassin versant de l'Hérault
- 3 - L'Agrion de Mercure en est une
- 4 - Je suis la forêt au bord de l'eau
- 5 - Je suis une sous-espèce de pin noir rare en France, dont l'ONF prend soin



Solution

- 1 - La chauve-souris se repère dans l'espace grâce aux ultrasons qu'elle émet, un peu comme le fonctionnement d'un radar
- 2 - Le Chabot de l'Hérault est un poisson que l'on ne trouve dans aucun autre cours d'eau
- 3 - Une libellule, comme celle que l'on voit en couverture de cette lettre
- 4 - La ripisylve, comme expliqué ci-dessus
- 5 - Le pin de Salzmann, que l'ONF s'attache à protéger en tant qu'enjeu majeur du site

Contact
 Communauté de communes Vallée de l'Hérault
 2 parc d'activités de Camalcé - 34150 Gignac
 Tél. 04 67 57 04 50 - contact@cc-vallee-herault.fr
 www.cc-vallee-herault.fr



©Crédits photographiques :
 CCVH, D. Cambon, P. Giraudet.